

Statistiques clés

Source : 2018 Aperçu statistique : Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition

Population des délinquants – à la fin de l'exercice 2017-2018 :

- *Population totale de délinquants* : **23 233**
- *Incarcérés* : **14 092** (60,7 % de la population totale)
- *Dans la collectivité* :
 - Au cours des cinq dernières années, la population carcérale totale sous surveillance dans la collectivité a augmenté de **16,3 %**.
 - À la fin de l'exercice 2017-2018, il y avait **9 131 (39,3 %)** dans la collectivité sous surveillance.
- *Des peines d'une durée indéterminée* :
 - À la fin de l'exercice 2017-2018, 5 619 délinquants purgeaient une peine d'emprisonnement à perpétuité et / ou une peine d'une durée indéterminée.
 - Ceci représente 24,2 % de la population totale des délinquants.
 - La majorité (65,3 %) de ces délinquants étaient en détention.
 - Parmi les 1 947 délinquants qui étaient dans la collectivité sous surveillance, la majorité (80,9 %) purgeait une peine d'emprisonnement à perpétuité pour meurtre au deuxième degré.

Les taux d'octroi de la libération conditionnelle :

- En 2017-2018, le taux d'octroi de la semi-liberté aux délinquants sous responsabilité fédérale s'élevait à **79,1 %**, soit une augmentation de **1,2 %** par rapport à l'exercice précédent.
- En 2017-2018, le taux d'octroi de la libération conditionnelle totale aux délinquants sous responsabilité fédérale a atteint **37,5 %**, ce qui représente une augmentation de **2,3 %** par rapport à l'exercice précédent.
- Au cours des dix dernières années, les délinquantes sous responsabilité fédérale étaient beaucoup plus susceptibles d'obtenir une semi-liberté (**84,7 %**) et une libération conditionnelle totale (41,2 %) que les délinquants sous responsabilité fédérale (**70,1 %** et **27,5 %** respectivement).

Audiences tenues avec l'aide d'un Aîné :

- Le nombre d'audiences de libération conditionnelle fédérale tenues avec l'aide d'un aîné a augmenté de 11,6 % en 2017-2018 (673 comparée à 603 l'année précédente).

La proportion des peines purgées avant la première libération conditionnelle (peines de durée déterminée) :

- Semi-liberté : **36,7 %**
- Libération conditionnelle totale : **44,6 %**

Achèvement réussi (sans révocation avec nouvelle infraction) de la libération conditionnelle:

- Semi-liberté : **99 %**
- Libération conditionnelle totale (peines de durée déterminée): **98 %**

Le taux de révocation pour une nouvelle infraction :

- Semi-liberté : **0,9 %**
- Libération conditionnelle totale (peines de durée déterminée): **1,7 %**

Victimes d'actes criminels :

- Contacts avec des victimes : **33 370**
- Victimes enregistrées : **7 800**
- Victimes présentées pendant des audiences :
 - **181 audiences**
 - **328 déclarations**
- Demandes des victimes au registre des décisions : **2 227**

Décisions :

- En 2017-2018, après avoir mené **15 299** examens fédérales et provinciales, la Commission a rendu **22 072** décisions. *

*source: Rapport de Surveillance du Rendement 2017-2018 de la CLCC